**Cérémonie de remise des motos aux chefs Services d’Actions Sociales (S.A.S) dans le cadre du Programme de Développement des peuples pygmées (PDPP) du Programme National de Développement Participatif (PNDP)**

**Sous la coprésidence des Ministres Emmanuel Nganou Djoumessi, de l’Economie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire (MINEPAT), et de Catherine Bakang Mbock, Ministre des Affaires Sociales (MINAS) Gilbert Didier Edoa, Président du CNOP**

**05 mars 2015 à la Cellule Nationale de Coordination du PNDP**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**DOSSIER DE PRESSE**

Contact :

Alain Kamdem : 6 91 91 31 04

**QUOI**

**Cérémonie de remise des motos aux chefs Services d’Actions Sociales (S.A.S) dans le cadre du Programme de Développement des peuples pygmées (PDPP) du Programme National de Développement Participatif (PNDP)**

Placé sous la coprésidence du Ministre en charge de l’Economie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire, et du Ministre des Affaires Sociales.

**QUI**

**Le PNDP.**

Le PNDP est un programme multi-bailleurs permettant d’assister le gouvernement camerounais dans une optique de croissance et de création d’emplois pour un développement durable des communautés rurales. Il vise à définir et à mettre en œuvre des mécanismes pour responsabiliser les communes et leurs communautés à la base afin de les rendre acteurs de leur propre développement, ceci dans le cadre du processus progressif de décentralisation.

Ayant démarré en 2004 pour une phase de 04 ans dans 06 régions (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua, Centre, Ouest, Sud), le PNDP a au préalable fait l’objet d’une évaluation environnementale conformément aux politiques de sauvegarde de la Banque mondiale, Celle-ci a débouché sur la production d’un cadre de gestion environnementale et sociale, lequel a été complété par un Plan de Développement des Peuples Pygmées (PDPP). L'objectif global de ce PDPP est d’assurer que le processus de développement engagé favorise le respect total de la dignité, des droits de la personne et la culture des peuples autochtones.

Au cours de la phase 1 du PNDP (2004-2009), le PDPP a démarré en 2007 d’abord dans neuf (09) communes de la région du Sud, à savoir : Djoum, Oveng, Mintom, Niété, Akom II, Lokoundjé, Campo, Bipindi, Lolodorf. Il a été mis en œuvre conformément à un plan communal d’action structuré autour de 05 composantes (i) Citoyenneté, (ii) Education, (iii) Agriculture, (iv) Santé et (v) dialogue intercommunautaire et sécurisation foncière. Le dispositif de mise en œuvre des activités était coordonné par une plate forme communale présidée par le Sous-préfet et regroupant toutes les parties prenantes impliquées, et bénéficiait de l’accompagnement d’un Organisme d’appui local (OAL). En raison de leur performances mitigées, ces OAL ont été par la suite remplacés par les consultants d’appui, puis par les responsables locaux du MINAS.

Cette première phase a permis d’enregistrer les principaux résultats ci-après : (i) 1440 cartes nationales d’identité et 2349 actes de naissances ont été établis et distribués, (ii) le niveau de représentativité des peuples pygmées dans les instances de décision au niveau local s’est considérablement amélioré, (iii) le taux de passage en classe supérieure et de réussite au CEP se sont améliorés avec l’appui apporté en fournitures scolaires, (iv) plus de 111 enseignants ont été formés aux techniques ORA et d’apprentissage aux minorités, (v) 11 villages ont des droits d’usufruit sur des espaces reconnus par les bantous et l’administration ; (vi) 16 enfants pygmées ont été formés aux soins élémentaires de santé, (vii) 164 accoucheuses traditionnelles, etc. Depuis l’année dernière, 08 enfants pygmées sont inscrits dans les écoles de formation professionnelle de l’éducation et de santé.

Avec l’entrée du Programme depuis 2010 dans sa deuxième phase caractérisée entres autres par (i) l’extension des activités dans l’ensemble des régions du pays, (ii) la mise en place d’un système d’allocation, l’exécution du PDPP s’est étendue, conformément au plan de couverture, à l’ensemble des communes abritant les PP, portant ainsi le nombre total de communes à 31, soit 17 à l’Est, 11 au Sud et 03 au Centre . Le processus a démarré par l’élaboration du PCD, intégrant un plan stratégique en faveur des PP pour les communes concernées.

**AVEC QUI**

La cérémonie est présidée par leurs excellences Nganou Djoumessi Emmanuel, Ministre de l’Economie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire ; et Cathérine Bakang Mbock Ministre des Affaires Sociales. On note la participation de l’Ambassadrice de France, du Directeur de l'AFD, du Directeur des opérations de la Banque mondiale.

Les invités et personnes attendus se répartissent ainsi qu’il suit :

1. **Invités**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Organisme** | **Structure** | **Responsables** |
| Tutelle et Partenaires | MINAS | MINAS |
| Responsables services centraux |
| Délégués Régionaux Centre, Sud et Est |
| 31 SAS |
| MINEPAT | MINEPAT |
| Responsables services centraux |
| Autres invités | PTF | Ambassadrice de France, Directeur de l'AFD, Directeur des opérations de la Banque mondiale |
| PNDP | CNC | Coordonnateur National |
| Responsables de la CNC |
| CRC | Coordonateurs régionaux et Cadre chargé des Aspects Socio-Environnementaux Centre, Sud et Est |
| Autres acteurs locaux impliqués | Elus locaux  | 31 Maires  |
| Leaders pygmées | 9 PP |

**OU**

Au siège de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, sis à la nouvelle route Bastos en face du PNUD.

**POURQUOI**

Sur la base des leçons tirées de la mise en œuvre de la 1ere phase au Sud, un nouvel dispositif mettant le responsable local des affaires sociales au centre du processus a été convenu, en remplacement des Organismes d’Appui Local (OAL) et des consultants. De même, une convention cadre de collaboration entre le MINEPAT et le MINAS a été signée, entre autres pour la mise en œuvre du PDPP.

Y faisant suite, les responsables des services d’actions sociales (SAS) ont été désignés par le MINAS par DECISION N° 002/MINAS du 09 APR 2013 dans les 31 communes bénéficiant de la mise en œuvre du PDPP - PNDP.

A la faveur de cette convention et de la décision susvisée, les Communes bénéficiaires ont consenti à l'utilisation d'une partie de leur allocation pour l’acquisition d’une moto afin de faciliter la mise en œuvre de cette opération par le personnel du MINAS au sein de la plate-forme communale.

C’est ce qui justifie la tenue de cette cérémonie qui a pour objet la remise des motos acquises par le PNDP pour le compte des communes aux Chefs de Service de l’action sociale impliqués dans la mise en œuvre du PDPP-PNDP.

**Programme Prévisionnel** ***:***

|  |  |
| --- | --- |
| **13h30- 14h00** | Arrivée des participants  |
| **14h00-14h45** | Arrivée des invités |
| **14h55** | Arrivée des membres du Gouvernement (MINEPAT, MINAS) |
| **15h00** | Début de la cérémonie |
| Mot de remerciement d’un Maire |
| Mot de remerciement d’un SAS |
| Mot de Mme le Coordonnateur National PNDP |
| Mot du Directeur des opération de la Banque mondiale |
| Mot de Mme l'Ambassadrice de France au Cameroun |
| Discours de Mme le Ministre des Affaires Sociales  |
| Discours de Mr le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire |
| Cérémonie de remise de motos |
| Photo de famille |
| **16h00** | Cocktail et clôture |

**INTERVIEWS :**

* **Personnalités proposées :**
* MINEPAT : Monsieur Emmanuel Nganou Djoumessi, Ministre ;
* MINAS : Madame Catherine Bakang Mbock, Ministre ;
* Directeur des opérations

de la Banque Mondiale: Monsieur Gregort Binker ;

* Directeur AFD : Monsieur Herve Conan ;
* Maires et leaders Pygmées au choix ;
* Chefs SAS au choix.